



## Fiche d'identité de l'affichage



**Mesure de l'impact environnemental** d'une nuitée, petit-déjeuner compris, dans un hôtel à l'aide de 4 indicateurs environnementaux.



Ministère de la Transition Écologique (MTE)  
via l'ADEME



Hôtels

\*HPA : en phase de test

\*Meublés de tourisme : lancement fin 2021 de la [Note touristique](#) qui vise à se rapprocher du socle de l'AE



2010



France



2022

200 hôtels environ ont calculé et validé leur note d'impact environnemental



Note entre A et E (A étant la meilleure note)



[affichage.environnemental@ademe.fr](mailto:affichage.environnemental@ademe.fr)



[ADEME](#)

## Référentiel



4 indicateurs portant sur :

- Consommation d'eau
- Consommation d'énergies non renouvelable
- Impact sur le climat
- Part des produits issus de l'agriculture biologique ou écolabellisés dans les approvisionnements

## Organisation structure



5 ans



Pas de formation nécessaire



100 % d'1 ETP sur 3 jours



3 – 6 mois si l'hôtel a déjà une bonne maturité des sujets environnementaux

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Consulter le [site](#) de l'ADEME dédié à la démarche et télécharger le [cadre technique](#) (gratuit)
2. S'adresser à son [contact local ADEME](#) pour des informations sur le dispositif : accompagnements possibles, structure évaluatrices, ...
3. Effectuer ou faire effectuer l'évaluation environnementale et le calcul des notes à l'aide d'un outil spécifique validé par la DSP de l'ADEME
4. Validation des données
5. Attribution de la note environnementale avec proposition d'un plan d'action

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Optionnel
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans mise à disposition obligatoire des documents de preuves pour justifier le bon calcul de l'étiquette environnementale
- Jury externe** : ADEME via une DSP à des cabinets : AFNOR Certification, AMVALOR et CD2e
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue** : Webinaires pour les porteurs de l'étiquette

## Budget



**Gratuit** : Pas de coût d'entrée

Coût d'audit de vérification des notes :

- **4 800 € HT** (primo-audit)
- **2 400 € HT** (audit pour évolution de la note ou renouvellement)

*Possibilité de tarif dégressif en cas de groupement hôtelier ou territorial*

*Réflexion en cours de l'ADEME sur une évolution des coûts d'audit*



- Accompagnement par des bureaux d'études et cabinets privés
- Coûts de travaux



[Aides Tremplin](#), Fonds Tourisme Durable jusqu'à 3 000 € sur les coûts d'audit



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ADEME se charge des évolutions du processus de vérification des étiquettes environnementales

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Cahier des charges rédigé à partir de travaux sur plusieurs années et un groupe de travail (syndicats de professionnels, ADEME, MTES, CCI France, destinations touristiques). Les référentiels sont ensuite validés par l'ADEME via une DSP à des cabinets : RDC Environnement, AMVALOR et CD2e
- **La stratégie de développement du label** : Réunion du GT tous les 5 ans pour faire évoluer le cahier des charges

### Construction et évolution du référentiel

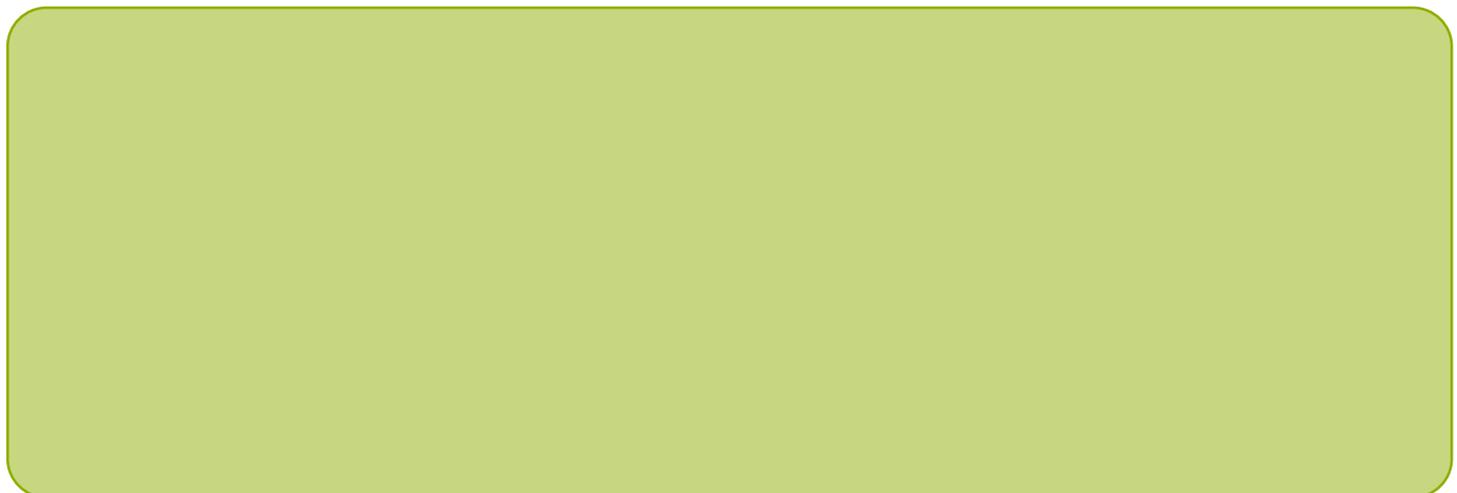
- Référentiel élaboré à partir de travaux d'analyses de cycle de vie et basé sur les règles du cadre général de l'affichage environnemental le BPX-30-323
- Expérimentation en vue d'une mise en œuvre obligatoire de l'Affichage Environnemental est inscrite dans l'article 2 de la loi Climat et Résilience

## Accompagnement

- ✘ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✔ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires
- ✔ **Autres structures** : bureaux d'études et cabinets privés (ex : Butterfly Tourism a développé un outil de calcul de l'étiquette « Winggy » et propose de l'animation de réseau)



## Contacts et financements locaux





## Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



**Distinction des hébergements touristiques et des restaurants qui choisissent de réduire leur impact environnemental et d'affirmer leur responsabilité sociale.**



Foundation for Environmental Education (FEE) à l'international  
Teragir en France



Hébergements et restaurants



Créé au Danemark en 1994  
Lancé en France en 1998



International (*Green Key*)



**843** hébergements et **12** restaurants en France : [carte interactive](#)  
3 200 établissements dans 66 pays



Pas de graduation



01 45 49 05 80 - [infos@laclefverte.org](mailto:infos@laclefverte.org)



[Teragir](#) – [Clef Verte](#)

## Référentiel



Environ **60 critères impératifs (CI) et conseillés (CC)** portant sur :

- Achats responsables
- Cadre de vie
- Gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie
- Politique environnementale
- Sensibilisation à l'environnement

## Organisation structure



1 an



Formation du responsable environnement de la structure obligatoire



Année N : 20 % d'ETP sur 6 mois  
Année N+ : 10 % d'ETP



1 an comprenant travail en amont du dépôt du dossier + process de candidature

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. S'inscrire sur [l'espace pro](#) en ligne (gratuit) : jusqu'à mi-avril pour les établissements avec visite audit dans l'année ou jusqu'à fin juin pour les autres
2. Remplir la grille de critères de son activité et accepter les [conditions générales de participation](#)
3. Contrôle par un auditeur du label
4. Accompagnement post audit par l'équipe Clef Verte/CDT-OT pour progresser dans la démarche, rattraper des critères et présenter un dossier qualitatif au jury
5. Avis du jury sur l'obtention du label en octobre-novembre

## Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Auditeurs formés par Teragir
- ✓ **Audit terrain** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Jury externe** : [Jury](#) dont ADN Tourisme et ATD font partie
- ✓ **Prévision de sanction** : Possible au moment du jury
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

## Budget



- **360 € - 460 € HT\***: frais d'audit terrain
- **150 € - 1 690 € HT\*** : frais annuels de participation comprenant étude du dossier, accompagnement et valorisation du label (réductions pour les membres UMIH et FNHPA)

\*pas de TVA appliquée



- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)
- Coûts de travaux

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décision au sein du comité de pilotage international Green Key puis adaptation dans chaque pays

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Les équipes des structures responsables du déploiement du label dans chaque pays (Teragir en France), des experts de l'environnement, des fédérations professionnelles du tourisme, des structures qui déploient des innovations technologiques en faveur du développement durable
- La stratégie de développement du label : Teragir pour la France

### Construction et évolution du référentiel

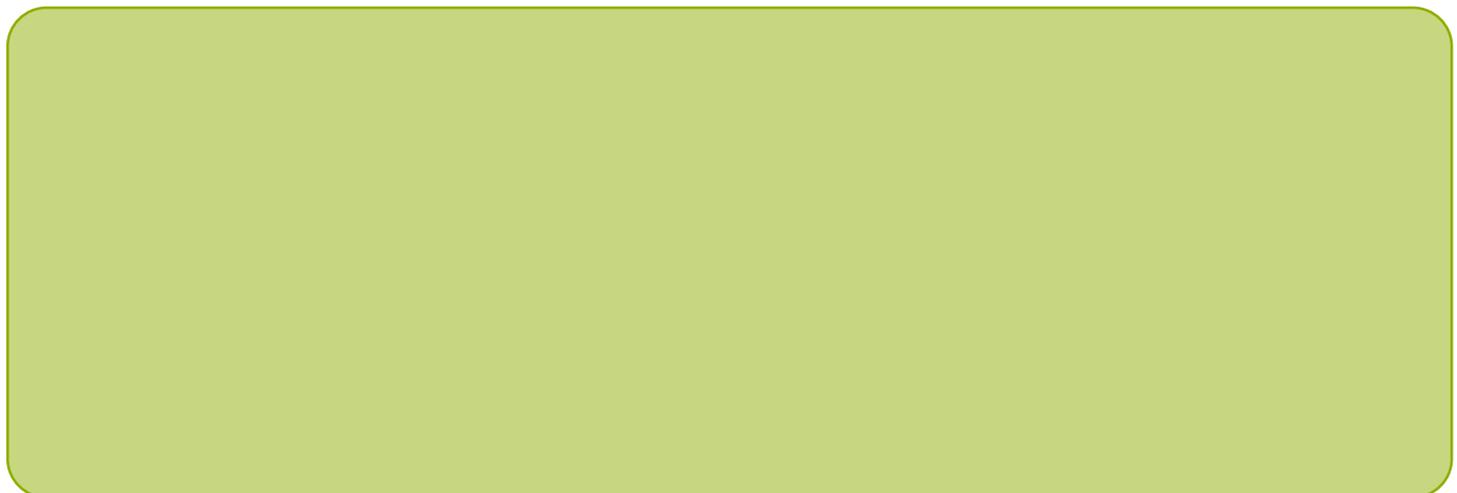
- Évolution quinquennale du référentiel définie par Green Key puis adapté en France par Teragir

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche, accompagnement aux critères et amélioration continue
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Conventions de développement signées avec l'Office de Tourisme de Marseille, l'Office de Tourisme et des Congrès Tours Val de Loire, Provence Tourisme, le CDT Haute-Garonne, Hérault Tourisme, Jura Tourisme et Sarthe Tourisme
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux





### Fiche d'identité du label



Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits courts et le local.



Groupement « Hôtels au Naturel »



Hôtels et résidences de tourisme



1998



France



19 hôtels : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



07 87 52 47 92  
[animation@hotels-au-naturel.com](mailto:animation@hotels-au-naturel.com)



[Hôtels au Naturel](#)

### Référentiel



**106 critères dont 72 obligatoires et 34 recommandés portant sur :**

- Accueil et information
- Démarche environnementale
- Équipement et confort
- Personnel et formation
- Petit-déjeuner
- Prestations et animations
- Promotion et commercialisation
- Qualité
- Relations avec le territoire
- Restauration

## Organisation structure



5 ans



Formation possible par les CCI ou par le réseau des labellisés Hôtels au Naturel



20 % d'1 ETP sur 6 mois



6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Avoir deux étoiles minimum
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PN, PNR, Géopark...)

### Candidature et obtention

1. Prendre contact avec l'animateur ou un hôtelier membre
2. Faire sa demande d'adhésion
3. Remplir le dossier de pré-sélection et remplir le dossier « Démarche de réflexions »
4. Concertation du conseil d'administration pour validation
5. Audit de l'hôtel par une personne désignée par le groupement
6. Attribution du label

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Audit interne réalisé par l'animateur du Groupement « Hôtels au Naturel »
- Audit terrain** : Tous les 5 ans
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- Jury externe** : CA d'Hôtels au Naturel
- Prévision de sanction** : Avertissement écrit à l'hôtelier jusqu'à la possibilité de retirer les droits d'utilisation de la marque
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



### Cotisation annuelle composée de

- 250 – 600 € : Cotisation de base fonction du nombre d'étoiles
  - 250 – 500 € : Cotisation de base fonction du nombre de chambres
  - 15 – 30 € : Cotisation par chambre
- +
- Coûts de travaux

Détails tarifaires à l'article 9 de la [Charte d'adhésion](#)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CA composé du président, du vice-président, du trésorier et de 5 hôteliers

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Rassemblement trimestriel du CA qui propose des évolutions du cahier des charges, ensuite soumises aux membres du groupement lors de l'AG
- La stratégie de développement du label : Groupement « Hôtels au Naturel »

### Construction et évolution du référentiel

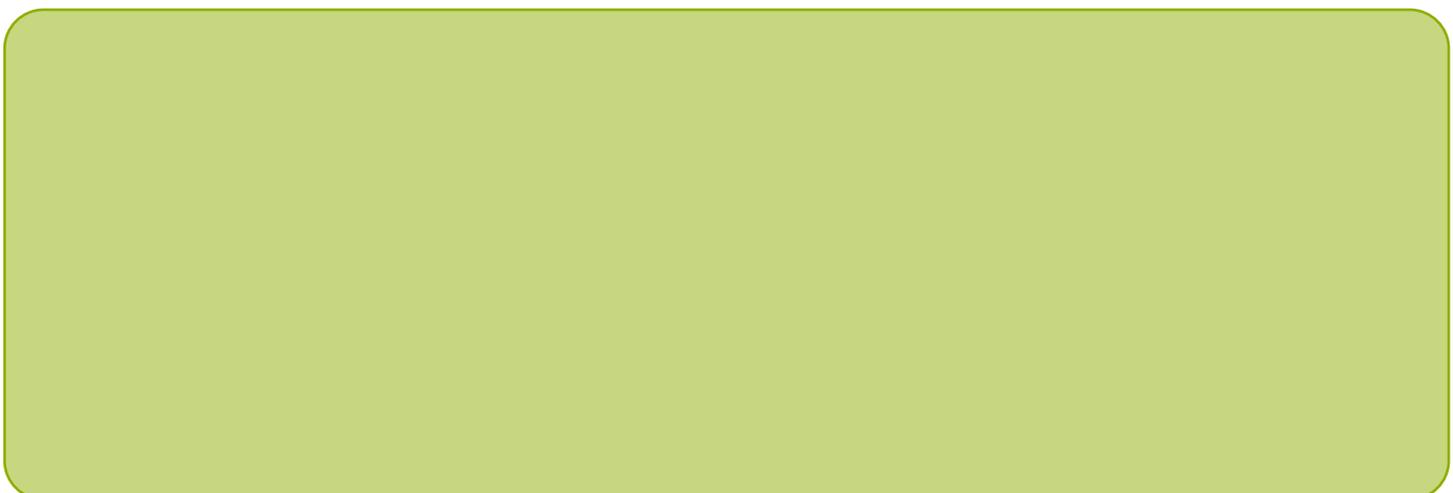
- Référentiel prend en compte les évolutions du cahier des charges d'Atout France celles d'autres partenaires (Clef Verte) ainsi que les évolutions obligatoires en matière de sécurité, de normes d'hygiène et d'accessibilité

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche, accompagnement aux critères des hôteliers du début jusqu'à la fin, sollicitations à développer leur démarches écoresponsables et mise en valeurs du patrimoine et des partenaires
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux





### Fiche d'identité de l'écolabel



Valorise les produits et services plus respectueux de l'environnement. Seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.



Commission Européenne avec mise en application en France par le Ministère de la Transition Écologique (MTE) via l'ADEME



Hébergements



2017 pour les hébergements touristiques (1992 pour le 1<sup>er</sup> référentiel)



Européen



179 hébergements



Pas de graduation

2022



02 41 20 43 26 – [Formulaire de contact](#)



[ADEME](#)

### Référentiel



67 critères, dont 22 obligatoires et 45 critères optionnels, répartis en 5 catégories :

- Déchets et eaux usées
- Eau
- Énergie
- Gestion générale
- Autres critères

## Organisation structure



2 ans



Formation du responsable de la structure conseillée



30 % d'1 ETP sur 6 mois



6 mois à compter du dépôt de dossier

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Consulter [la boîte à outils de l'ADEME](#) pour accompagner à l'obtention de l'Écolabel européen

### Candidature et obtention

1. Prendre contact avec [l'AFNOR local](#) pour recevoir les référentiels, la démarche et les tarifs
2. Constituer le dossier et le soumettre à l'AFNOR
3. Analyse du dossier et réalisation d'un audit
4. Rapport d'audit
5. Délivrance du certificat

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : AFNOR Certification
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)
- ✓ **Jury externe** : AFNOR Certification
- ✗ **Prévision de sanction** : Le retrait peut être prononcé à titre de sanction ou en cas d'abandon du droit d'usage par le titulaire.
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Un programme d'action précis qui définit, au moins une fois tous les deux ans, des objectifs de performance environnementale.

## Budget



### Hébergements ≥ 10 chambres

- 200 € - 1 200 € : Admission et instruction du dossier
- 665 € - 1 635 € : Audit terrain
- 200 € - 750 € : Droit d'usage (TPE ou PME)

N : Admission + audit + droit d'usage

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Audit de suivi + droit d'usage

### Hébergements < 10 chambres

- 500 € : Admission et instruction du dossier + audit terrain
- 200 € : Suivi documentaire
- 200 € : Droit d'usage

N : Admission + audit

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Suivi documentaire + droit d'usage



- Accompagnement par des bureaux d'études et cabinets privés
- Coûts de travaux
- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)



[Aides Tremplin, FTD](#)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Planning de travail sur l'Écolabel européen, notamment le développement ou la révision de référentiels, défini en concertation entre la Commission Européenne (CE), les États Membres et les organismes chargés de la vérification des critères

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : La CE, les États Membres ou toute partie prenante intéressée (industriels, associations de protection de l'environnement et les certifiés Écolabel européen intéressés)
- **La stratégie de développement du label** : Non communiqué

### Construction et évolution du référentiel

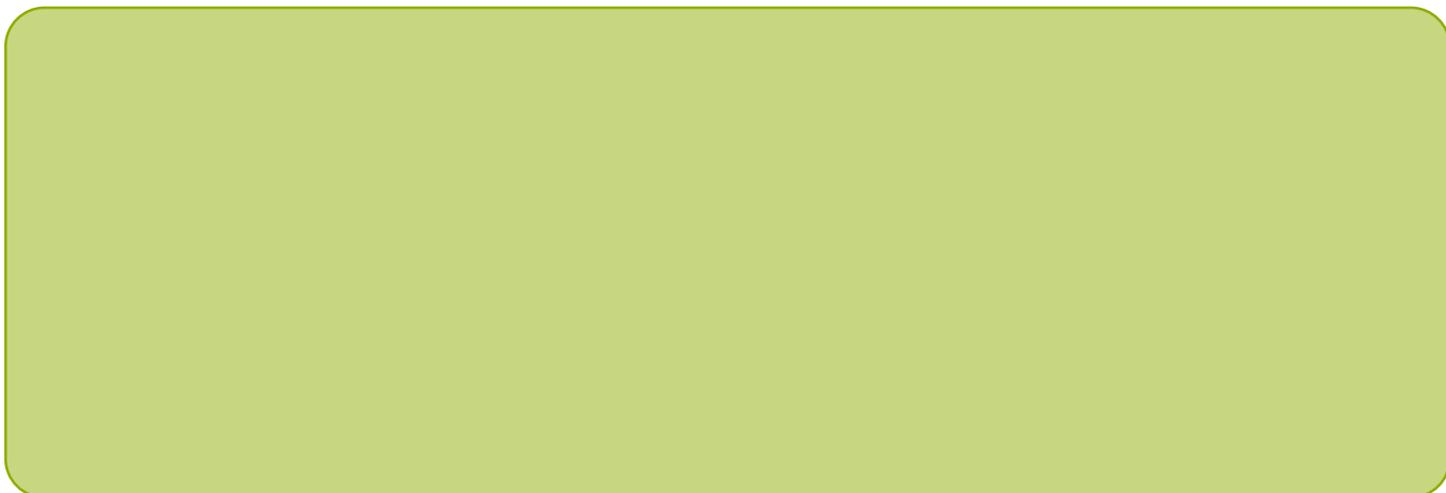
- Référentiels déjà existants valables environ 5 ans. Passé ce délai, la CE s'interroge sur leur mise à jour, leur révision voire l'arrêt du référentiel selon le niveau de succès atteint

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise à disposition de la boîte à outils [Toolbox écolabel européen](#) et renseignement auprès des ADEME régionales
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires, notamment dans le cadre de l'AMI du FTD
- ✓ **Autres structures** : Bureaux d'études et cabinets privés



## Contacts et financements locaux





## Fiche d'identité du label



**Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits de randonnées et la préservation de la nature.**



WWF France en partenariat avec Gîtes de France



Gîtes, chambres d'hôtes ou campings du réseau Gîtes de France



1993



France



**170 hébergements** : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



01 49 70 75 75 - [Formulaire de contact](#)



[Gîte Panda WWF](#)

## Référentiel



**49 critères valant entre 0 et 10 points** portant sur :

- Préservation des milieux et de la biodiversité
- Écohabitat
- Écocitoyenneté

**277 points maximum au total, validation à partir de 118 points**

## Organisation structure



3 ans



Formation conseillée du responsable de la structure



100 % d'1 ETP sur 15 jours



15 jours

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être membre du réseau Gîtes de France et ne pas avoir plus de 4 logements locatifs
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PNR, PN, Zone Natura 2000, ZNIEFF, APB, UNESCO...), sans nuisance (sonore, visuelle, olfactive) et dans un environnement de qualité (architecture, harmonie et qualité du paysage)
- Avoir un sentier pédestre accessible à maximum 500 m de l'hébergement
- Avoir des équipements d'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques sur le patrimoine et la sensibilisation à la problématique environnementale

### Candidature et obtention

1. Contacter son relais départemental Gîtes de France
2. Remplir une fiche d'autodiagnostic
3. Visite d'audit par WWF
4. Constituer un projet personnel en fonction des préconisations de WWF
5. Signature d'une convention quadripartite : l'hébergeur, l'espace protégé, Gîtes de France et WWF

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Techniciens formés en interne par Gîte Panda
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe** : Commission locale avec des techniciens Gîte Panda, d'autres hébergements labellisés Gîte Panda et des structures locales (représentants des espaces protégés, OT, autres)
- Prévision de sanction** : Pas de sanction mais retrait lors de changement de propriétaires
- Suivi d'amélioration continue** : Relation régulière pour une incitation aux écogestes

## Budget



**Gratuit** mais en sus de l'adhésion au réseau Gîtes de France



- Aménagement du bâti
- Malle d'observation de la nature (kit pédagogique)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Convention quinquennale entre Gîtes de France et WWF. Techniciens des antennes départementales Gîtes de France évaluent les volets technique et commercial pour valider la labellisation

### Composition des instances des prises de décisions nationales

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Antennes Gîtes de France départementales et WWF
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

### Construction et évolution du référentiel

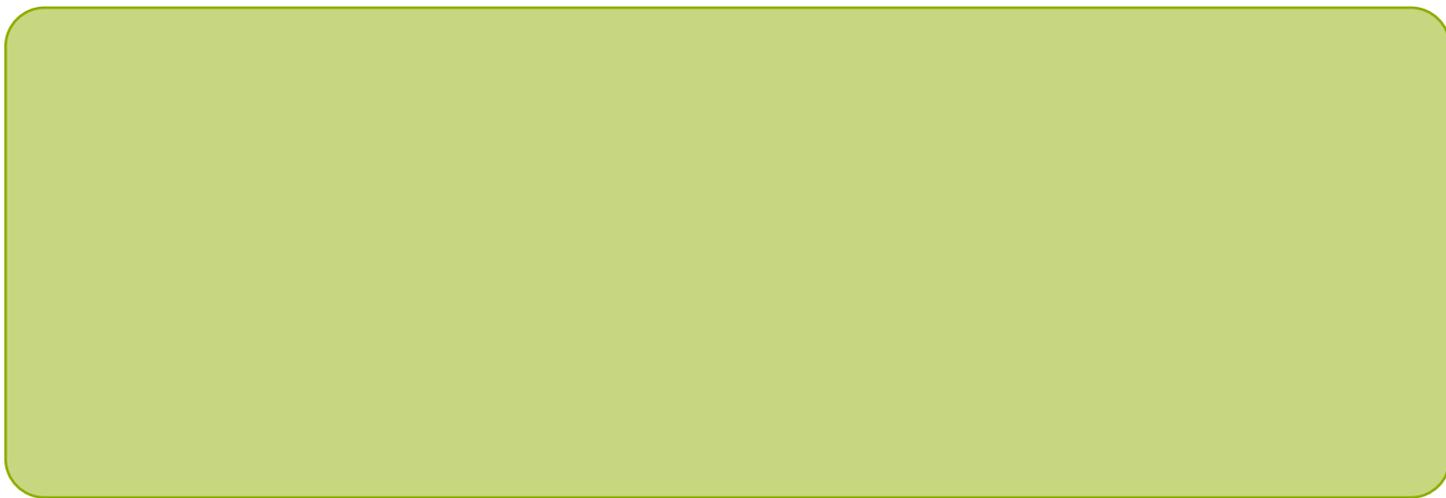
- Non communiqué

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire : Webinaires de présentation de la démarche
- Organismes institutionnels du tourisme
- Autres structures



## Contacts et financements locaux





## Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



Intègre l'ensemble des principes du développement durable dans les projets et le fonctionnement de toutes les structures touristiques pour reconnaître les efforts réalisés et la performance atteinte, avec une démarche d'amélioration continue.



Green Globe Certification



Tous type de structures touristiques



1993



International



2022

46 structures en France (plus de 500 dans le monde) : [carte interactive](#)



3 niveaux selon l'ancienneté :

- **Certifié**
- **Gold** (5 ans de certification)
- **Platinum** (10 ans de certification)



[greenglobe@francoistourismeconsultants.com](mailto:greenglobe@francoistourismeconsultants.com)



[Green Globe](#)

## Référentiel



Jusqu'à **385 indicateurs** répartis en **44 critères** portant sur 4 thèmes :

- Environnement
- Gestion durable
- Héritage culturel
- Social et économique

Tous les critères doivent être validés, incluant a minima une centaine d'indicateurs obligatoires et près d'une centaine d'autres indicateurs

## Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP sur 6 mois



4 – 6 mois pour les structures ayant une démarche durable avancée  
1 an pour celles qui n'en ont pas encore

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Adhérer en ligne
2. Mettre les indicateurs en conformité
3. Envoyer le dossier de candidature sur la [plateforme](#) en ligne
4. Audit sur site par un auditeur
5. Remise des conclusions à Green Globe Certification
6. Décision sur l'obtention de la certification par un jury interne
7. Valorisation des structures engagées sur un [blog](#), une newsletter, les [réseaux sociaux](#) et le [site](#)

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie**
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans, en alternance avec le documentaire → Années N, N+2, N+4,...
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans, en alternance avec le terrain → Année N+1, N+3,...
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : En cas de non respect des conditions minimales suite à un audit annuel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : A chaque renouvellement, le candidat doit améliorer son score pour prétendre au maintien de sa labellisation

## Budget



- **650 € – 4 500 € TTC** : coûts d'adhésion selon le nombre de chambres pour un hôtel ou le nombre d'employés pour une entreprise

[Tarifs détaillés](#)



- Coûts de mise en place des équipements nécessaires à l'obtention de certains critères, notamment des facultatifs
- Frais d'audit indépendant

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Green Globe Certification : société de moins de 10 salariés de droit américain

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Validation par le siège de Green Globe Certification du travail collaboratif sur le référentiel, avec respect a minima des lignes directrices du GSTC
- La stratégie de développement du label : Green Globe Certification

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution périodique pour inclure de nouveaux critères, de manière collaborative entre Green Globe Certification, un panel d'auditeurs et un panel de membres. Respect des lignes directrices du GSTC qui servent de base de travail. Green Globe Certification anime et oriente le groupe de travail.

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise en place d'une Académie, participation à des salons professionnels internationaux (ITB Berlin... ), [chaîne YouTube](#), communication sur les réseaux sociaux, communiqués de presse...
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible mais pas de cas en France (excepté la CCI PACA)
- ✓ **Autres structures** : Certaines chaînes hôtelières



## Contacts et financements locaux